L'Abeille.

PUBLIÉ TOUS LES JOURS, PAR F. DELAUP.

NOUVELLE-ORLEANS.

Mardi, 27 Janvier 1829.

Nous apprenons que la Cour Criminelle doit ouvrir sa session Lundi prochain 2 février.

Mexique.

Les derniers arrivages de Campêche ne nous apportent rien de plus que ce que nous savions déjà sur les principaux événemens qui ont eu lieu au Mexique, vers les premiers jours de novembre dernier ; cependant les détails ultérieurs que donnent quelques lettres font connaître plus positivement les résultats politiques des combats livrés dans cette capitale. Il paraît qu'après le triomphe de Lobato, on de ce qu'on appelle le parti de Guerrero, le Président de la République, s'étant déclaré pour les vainqueurs, désigna son Ministre de la Guerre, Gomez Pedraza, président de l'assemblée laquelle on s'était armé, et nomma à la place le général [illegible] Quelques plusieurs Etats ont prononcés contre l'élection faite par la majorité des législatures, et notamment celle de Mexico, de Valladolid, de Oajaca et de Puebla : les papiers de Veracruz ne disent pas le fait quant à ce dernier. Il est assez que le fameux Gouverneur du district de Mexico, Lorenzo de Zavala, qui avait si ouvertement prononcé contre Guerrero, Pedraza, a été appelé au ministère des finances, et que l'ancien Ministre Alaman, était les Villèle de quelques journaux de la capitale, est en fuite. Enfin, il paraît que quelques personnes ont reçu des paquets contenant une proclamation de la nature de l'Etat de Veracruz, dans laquelle la catastrophe de Mexico est exposée au delà de toute expression : on y fait monter la perte du commerce à 25 millions de piastres, dans le but, sans doute, d'exciter contre Guerrero la haine d'un Etat essentiellement commerçant. Il avait dit, il y a quelques jours, que [illegible] était emparé à Puebla, [illegible] illion et d'une [illegible] appartenant à des particuliers ; on entend qu'on [illegible] que ce Ministre s'était [illegible] au fort de St. Jean de Ulua : ces différens faits ont besoin de confirmation.

Haïti.

Le No. 59 du Numéro du [illegible] Henrique Boyer, qui vient d'être publié, contient un article sur Haïti, dont nous extrayons ce qui suit :—

Il est aisé de reconnaître le funeste système auquel Boyer a réduit l'existence du pays sans qu'il lui reste aucun moyen de sortir des difficultés dans lesquelles il s'est embarrassé. M. Franklin a lu avec une exactitude minutieuse tout ce qui a fait de l'île, et les notions qu'il a acquises il les a puisées sur les lieux mêmes, par lui acquises par l'inspection des établissemens intérieurs et des villes. Le résultat de ses observations est exprimé dans le passage suivant :—

"Surchargée du poids écrasant d'une dette contractée sans équivalent ; son trésor vide, et dépourvu de toutes ressources ; son sol presque abandonné, ou du moins à peine cultivé en quelques endroits ; son crédit nul ; son commerce languissant ; tel est l'état actuel de la république, et il paraît presque impossible qu'avec les systèmes qu'on y suit aujourd'hui sa condition change en quelque chose, et qu'elle puisse arriver jamais à un certain degré d'amélioration. Il serait peut-être nécessaire de faire l'expérience d'un changement quelconque ; mais l'inefficacité du gouvernement existant semble toujours un obstacle à aucune innovation utile. Ainsi tout porte à croire qu'elle marchera à grands pas vers le désordre et la ruine, sans espoir de sortir jamais de cet état de nullité." —(*Franklin, page 362.*)

Nous ne saurions suivre M. Franklin dans tous les détails intéressans qu'il donne concernant l'économie intérieure de la république haïtienne. Mais, en effet de ce que nous avons fait, d'après les tableaux qu'il fournit, un tableau comparatif des exportations de l'île à différentes époques. Ces époques sont 1791, 1802, 1804 et 1822, qui sont les années les plus prospères de la colonie, de l'indépendance, de Dessalines et de Boyer. On doit observer que les trois premières années n'ont rapport seulement qu'à la partie française de l'île, tandis que la dernière comprenant les importations de la partie française et de la partie espagnole devenue alors république haïtienne. Nous ajoutons aussi le chiffre de la population entière et de couleur employée à la culture des terres pendant ces différentes années.

	1791	1802	1804	1822
Sucre	163,000,000	47,000,000	30,000,000	57,000,000
Café	68,000,000	76,000,000	24,000,000	11,000,000
Coton	7,000,000	7,000,000	1,000,000	1,000,000
Cacao	1,000,000	1,000,000	1,000,000	1,000,000
Indigo	1,000,000	1,000,000	1,000,000	1,000,000
Mélasse	2,000,000	2,000,000	2,000,000	2,000,000
Rum	3,000,000	3,000,000	3,000,000	3,000,000
Population	452,000	290,000	340,000	935,000
Population employée à la culture	324,000	210,000	240,000	670,000
Valeur d'une livre de sucre	301,600	33,400		
Valeur d'une livre de café	37,500	9,125		

En 1828, pendant [illegible] parties de l'île sous [illegible] les exportations comme suit :—

Café	[illegible]	
Sucre	[illegible]	
Coton	[illegible]	
Cacao	322,245	"
Bois de teinture	5,816,583	"
Acajou	20,100	pieds.
Valeur estimée	2,080,397	piastres.
Droits d'exportation	1,666,400	do.

Afin d'apprécier la grande diminution des produits de l'île depuis Toussaint, comparons le chiffre de la population à ces [illegible] époques :

[illegible]	1822.	
[illegible]	935,000 hab.	661,500 hab.
Partie espagnole	93,000 "	58,000 "
Total	470,000 "	Total 735,000 "

Il s'est opéré une diminution graduelle dans les produits d'Haïti depuis 1822. On estime qu'en 1825 la valeur totale des exportations était de 8,000,000 de piastres, le revenu des douanes, provenant des droits d'importation et d'exportation, 2,000,000 et à peu près autant d'autres sources, faisant un total de 4,000,000 piastres, ce qui n'est pas la valeur approximative des dépenses du gouvernement.

Les pétitions pleuvent au Congrès, pour empêcher le service des malles-postes le dimanche. En avant la divisions !

FEUILLETON.

Littérature.

Mardi dernier, par suite de la mort de notre vénérable pasteur, le père Antoine, le Théâtre d'Orléans a été fermé, et la représentation annoncée renvoyée à Jeudi. Le public voudra bien nous tenir compte du désintéressement que M. Davis a montré dans cette circonstance, témoin du sentiment de délicatesse qui l'a porté à donner une preuve aussi éclatante de son respect pour la douleur publique.

Jeudi, 29. — Zaïre. — Les Rendez-vous Bourgeois. — M. Aristippe, selon nous, ne s'est pas montré avec autant d'avantage que la première fois dans le rôle d'*Orosmane*. Dans quelques scènes, il a certainement conservé toute cette supériorité dont il a déjà fait preuve, et que nous nous plaisons à reconnaître, mais dans quelques autres nous avons trouvé qu'il s'est un peu relâché ; nous citerons la dernière : nous n'avons vu ni saisi la figure ni dans le langage de M. Aristippe, ces angoisses terribles dans lesquelles Voltaire a peint Orosmane, décidé par le remords d'avoir arraché la vie à une femme qui l'idolâtrait et dont le cadavre sanglant est encore sous ses yeux. Dans la scène où *Orosmane* vient surprendre sa maîtresse au rendez-vous qu'elle a donné à *Nérestan*, en reprochant à la nuit de favoriser la perfidie de *Zaïre*, il a laissé échapper ce vers :

Peux-tu prêter ton voile à de *pareilles* horreurs!

Si M. Aristippe avait mieux médité nous ne nous amuserions point à relever des fautes de cette espèce. — Mad. Closel a eu de très-beaux momens, mais il serait à désirer, pour le public et pour elle-même, qu'elle pût se passer de l'aide du souffleur dans des scènes telles que celle où elle veut se justifier aux yeux d'*Orosmane*.

L'opéra bouffon commence à passer de mode, avec les vaudevilles du même goût : mais Rien n'est plus risible lorsqu'ils sont joués comme l'ont été les *Rendez-vous Bourgeois*, on ne peut s'empêcher de céder au besoin de rire qu'on éprouve. Chacun a bien fait. Mad. Miller, dans quelques morceaux, a fait entendre une très belle voix ; Arnaud a montré sa voix toujours délicieuse et fraîche. Mad. Alexandre et Adolphe ont également bien tiré parti de leurs rôles. Victorin est toujours en possession de dérouter la rate à ses plus taciturnes auditeurs. Le *Cesar* de la grande canne, avait l'air presque aussi étonné que l'acteur César, qui disait à son barbier : *Quid rumor? Cæsarem vitio Parthenium Cæris.* Quand ce ne serait que pour son petit chapeau, Duschamps mériterait des louanges. Privat et Théodore ont fait beaucoup de plaisir. Il faut avouer que dans la scène où Théodore voit *des parties qui s'étaient toutes seules*, il faudrait être de bois, ou de marbre pour ne pas rire aux larmes.

Samedi, 26. La fausse Agnès. — *Les Premières Amours.* Deux nouveautés le même jour ! c'est trop pour le zèle de l'administration mérite des éloges. Mais il serait peut-être à désirer qu'un peu plus de variété présidât au choix qu'elle fait. *La fausse Agnès* est une bouffonnerie en [illegible] dans laquelle on trouve un grand nombre de morceaux de musique [illegible] mais (quitte à nous mettre [illegible] qui l'ont trouvé admirable) nous ne [illegible] y voir qu'un habit d'arlequin, où les [illegible] qui manquent le passage d'une couleur à une autre sont par trop saillantes. Quant au drame, il a été massacré : la comédie de Destouches est méconnaissable. Aussi pensons que cet opéra n'ira pas [illegible] quelques représentations. Les acteurs ouvrent de leurs rôles tout le parti qu'ils peuvent. Mlle. Mariage et Privat en font particulièrement fait applaudir. Et ne la [illegible]. Nous conseillons à Deschamps d'adopter les traditions comiques, et de ne pas se présenter en perruque au troisième acte.

L'administration a été plus heureuse qu'à l'ordinaire : on reconnaît la touche de Barbe dans *les Premières Amours*. Cette charmante composition a obtenu un succès complet. Le talent des maîtres de l'art est de soutenir l'intérêt avec peu de personnages ; c'est en quoi l'auteur a parfaitement réussi dans la pièce qui nous occupe. Le manque nous manque pour cette fois, nous en donnerons quelques [illegible] analyse à une prochaine représentation. Les acteurs ont [illegible] beaucoup de succès ; Alexandre, sa femme, et [illegible] ont joué [illegible] avec [illegible] savoir et [illegible]

[illegible] ; Victorine a été [illegible] théâtre.

Littérature.

Des Destinées futures de l'Europe, par l'auteur (*) des *Nouvelles lettres provinciales*, et de la *Revue politique de l'Europe &c.* Bruxelles, 1828 ; Tarlier. In-8° de 310 pages.

"Le monde n'est plus ce qu'il fut, la face des choses est changée... Tout change, parce que tout tend à une plus grande force secrète qui imprime cette direction, c'est l'abus de l'excès. La royauté absolue en a fait assez pour subir cette condition."... "La république exactement définie est un pouvoir de bienfaisance ; ce fut son premier but. Proclamer les principes dans les faits de l'humanité, le roi qui donne le plus de bonheur aux hommes est le plus légitime." "Ces vérités si évidentes pour les hommes [illegible] et de bonne foi si méconnues par les hommes de cour et par les gouvernemens qui défendent les préjugés contre les progrès de la raison, ont suggéré à l'auteur de l'écrit très-remarquable dont on vient de lire le titre l'idée de développer (si le *génie naissant des nations*) comment il serait possible encore de prévenir, dans la plupart des états de l'Europe, par des concessions raisonnables faites à temps, les chances probables et prochaines de commotions violentes et de révolutions nouvelles qui semblent nous menacer. Ces commotions deviendraient inévitables, si les vœux et les besoins publics, qui réclament partout un ordre légal, n'étaient point satisfaits.

L'auteur passe en revue les cabinets de l'Europe, et il esquisse rapidement les traits distinctifs de leur politique, les erreurs graves où la plupart sont entraînés, les dangers auxquels ils s'exposeraient en continuant à repousser avec obstination et imprudence les réclamations légitimes qui s'élèvent de toutes parts contre les anciens abus.

La maison d'Orange, devenue l'honneur de la royauté, parce qu'elle est entrée dans le siècle, et dans les voies larges de la civilisation, reçoit ici le juste hommage que méritent les princes qui ont le sentiment du bonheur public, source féconde d'inspirations nobles et vraiment royales. La politique ambitieuse, envahissante, dominatrice de la cour de Rome est signalée avec une courageuse énergie. L'auteur observe judicieusement que "la religion est trop pure pour être mise en cause avec les criminelles passions qui s'en emparent." Il caractérise avec une juste sévérité la politique immorale de l'autriche "qui s'est appropriée le sanssdoca du despotisme ;" il nous montre tour à tour l'Angleterre, qui a donné l'exemple des royautés légales, mais dont la haute aristocratie n'est plus en rapport avec son état social, et qui doit se réformer elle même, si elle ne veut pas perdre le premier rang qu'elle occupe encore dans la marche de la civilisation générale ; la France, qui, affranchie des chaînes dans lesquelles elle s'est laissé surprendre et rejetant ses mauvais élémens politiques pour en chercher de plus analogues à ses sentimens et à ses intérêts, reprendra sa haute place dans le monde et communiquera sa nouvelle grandeur aux affaires européennes ; la Prusse militaire et protestante, qui contribue à maintenir en Europe la paix religieuse et à prévenir l'invasion entière du pouvoir sacerdotal, et qui a fait un premier pas vers le régime constitutionnel ; le Danemark et la Suède, qui n'ont plus de mouvemens à faire que sur eux-mêmes ; la vaste monarchie russe, difficile à consolider en un seul corps supérieur de l'Asie, inférieure à l'Europe, qui tend à se partager en empire d'Orient et en empire d'Occident ; la Turquie, empire monstrueux, qui se débat dans le sang, dont le refoulement en Asie est un besoin de notre époque ; la Grèce, état encore informe, mais nation héroïque, dont la seule pensée est de vaincre pour exister. Enfin l'auteur fait entrevoir les conséquences que doivent produire l'anarchie prolongée de l'Espagne, les troubles du Portugal, où les droits de la légitimité sont méconnus par les partisans aveugles et passionnés du pouvoir absolu, l'état d'oppression et d'étouffement sous lequel languit une grande partie de l'Italie, qui a néanmoins tout à espérer de la force vitale toujours croissante de la civilisation, et enfin le malaise général de presque tous les peuples. Il serait facile aux monarques de calmer l'inquiétude, les mécontentemens et l'irritation, de maintenir dans les limites d'une sage modération la royauté, qu'une faction qui en dit son auxiliaire, et qui est sa plus dangereuse ennemie, voudrait entraîner vers le despotisme, et la liberté, que des hommes ardens et exaltés voudraient entraîner vers la république.

"La nouvelle combinaison des revers politiques, les progrès de la science sociale, la diffusion des lumières, l'éducation moderne, le rapprochement des classes, les relations et l'amitié des peuples, et surtout leur plus grande intelligence, tout tend à développer une science inconnue aux gouvernemens, tout prépare de nouvelles bases à la société des hommes ; tout enfin oblige les rois et les publicistes à chercher les meilleurs élémens de la royauté, et à mieux diriger son esprit et sa marche."

Ces faits évidens et ces maximes conservatrices qui ont pour but "de sauver les peuples des égaremens des rois et les rois des emportemens des peuples" seront consultés avec fruit par tous les hommes d'Etat qui rechercheront de bonne foi la vérité, qui veulent sincèrement le bien public et qui aspirent à concilier une heureuse et intime alliance, les intérêts du pouvoir et ceux de la liberté. L. J.

(*Revue Encyc.*)

M. d'Eblgny, [illegible] ouverture [illegible] Chapelle [illegible] Louis-[illegible]

M. Dr.

Marine.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Départs.

Navire Nassau, Fairbank, Liverpool,
Fish, Burke et Watson
Nav. Braganza, Sullivan, Havre, T Nicolet & Co.
Brick Franklin, Kay, Philadelphie,
Whitall, Jenkins et Co.
[illegible], Davenport, New-York. J Clark
Schr. Sulana, Seabury, Baltimore,
J W Zacharie et Co.
Brick Neptune, Cory, Marseille,
Bowers. Osborn et Bowers
Brick Gryther, Tyler, Havane, capitaine
Goel Jones, Bazan, Campêche, F Tio
Bateau Surprise, Lodem, St. Mary, capitaine.

Arrivés.

Brick Marseille, Coubre, de Liverpool—rap.
Brick Columbia, Jennison, de Charleston—chargement, à P & Sorbé et au capitaine.
Brick Delos, Williams, de Boston—chargement [illegible] Aveza, J Bell, Bridge et Vose, N [illegible] Bates et Co. Cachelme et Watts [illegible] Whitall, Jaudon et [illegible]
[illegible] Gilbert, Rockwell, Louisville, [illegible] pour, graisse, farine, à divers consignataires.
Bateau à vapeur Courtland, Egerton, de Chitlocoa, avec un chargement de coton—7 pas.
Bateau à vapeur Florida, Laurent, du Bayou Sarah, avec un chargement de coton à différens consignataires.

Théâtre d'Orléans.

Lundi prochain, 2 Février,

AU BENEFICE DE Mr. L. BAYOL,

GRAND CONCERT VOCAL & INSTRUMENTAL.

SUIVI D'UN

GRAND BAL PARÉ.

16 Janvier—3.

A VENDRE au comptant ou pour un billet à 60 jours, un excellent CHEVAL, très fort, ainsi qu'un DRAY qui a déjà servi. S'adresser à la maison où se tiennent les bains sulfureux, rue Condé, entre celles Dumaine et St.-Philippe.

27 janvier—6

VENTE PAR LE MARSHAL.

Jacques Lefort vs. J. Chardon.

En vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'honorable Felix Grymes, juge-président de la cour de cinquième district, j'exposerai en vente le lundi douze de Février 1829, à la Bourse, une Maison et un Terrain, situés dans la rue Jefferson, entre les Nos. 29 et 35, mesurant 20 pieds de face sur cette rue, sur une profondeur de 58, achetés par ledit Chardon à l'Etat de la Louisiane le 20 de Mai 1816 pour le terme de vingt-cinq ans, après l'expiration duquel ladite maison et le terrain doivent être remis à l'Etat.

Cette vente étant la seconde et dernière, lesdites maison et terrain seront vendus au plus offrant et dernier enchérisseur, pour le prix qui sera fixé, à un crédit de douze mois, avec cinq pour cent d'intérêt du jour de la vente, l'acquéreur donnant billet, et sécurité sur la propriété vendue jusqu'à parfait paiement, conformément à l'acte notarié "reste pour amender les divers actes passés pour l'organisation des Cours de cet Etat et pour d'autres objets."

27 janv L. DAUNOY, Marshal.

LOTERIE

DE

l'Eglise Evangélique Française,

QUATRIEME CLASSE.

Autorisée par l'Etat de la Louisiane.

Le Tirage aura lieu Samedi, 31 Janvier 1829,

D. MALCOLM.—*Directeur.*

PROSPECTUS :—

1 lot de	[illegible]	est	3500
1 lot de	2000	est	2000
1 lot de	1460	est	1460
1 lot de	1000	est	1000
1 lot de	1000	est	1000
1 lot de	1000	est	1000
1 lot de	750	est	750
1 lot de	750	est	750
2 lots de	300	sont	600
14 lots de	200	sont	2800
14 lots de	100	sont	1400
112 lots de	45	sont	5040
1350 lots de	7	sont	9450
3000 lots de	3 50	"	10500
4500 lots			
10500 blan.	[illegible] à 2 75 cts.		41250

MODE DU TIRAGE.

Afin de déterminer les lots gagnans, on se servira de quatre roues. Dans la première, conformément au prospectus, seront placés quinze bulletins, numérotés 0, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 et 14, (dix chiffres seulement seront tirés) dans chacune des trois roues seront placés dix bulletins, numérotés 0, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9. Un bulletin sera tiré des trois roues respectivement, consécutivement, commençant par la première, moyennant quoi une série sera formée correspondant au numéro d'un des billets de la loterie. Un autre bulletin sera alors tiré des roues respectives, comme précédemment, et ainsi de suite jusqu'à ce que tous les bulletins soient tirés des trois différentes roues, et les séries formées.

Le billet ayant pour son numéro les chiffres de la 1ère. série, donnera droit au lot de [illegible]

Du	do	2e. série	[illegible]
Du	do	3e. série	1460
Du	do	4e. série	1000
Du	do	5e. série	1000
Do	do	6e. série	1000
Du	do	7e. série	750
Du	do	8e. série	750
De	do	9e. série	300
De	do	10e. série	300

Les 112 billets portant les trois derniers chiffres des 1e. 2e. 3e. 4e. 5e. 6e. 7e. et 8e. séries, dans l'ordre du tirage, 45

Les 14 billets portant les trois derniers chiffres de la 9e. série, dans le même ordre, 100

Les 14 billets portant les trois derniers chiffres de la 10e. série, dans la même ordre 200

Tous les billets au nombre de 1350, portant les deux derniers chiffres de l'une des séries, dans l'ordre du tirage, seront des prix de 7

Tous les billets au nombre de 3000, portant le dernier chiffre de la 1e. et 2e. série, seront des prix de 3½

Tous les autres billets seront des blancs.

Aucun billet gagnant un lot supérieur, n'aura droit à un lot inférieur, excepté un lot de la classe plus inférieure.

Prix des Billets.

Billets entiers $3 50, demi de 1 75, quarts de 87½ cents. Paquets de dix billets entiers $35, demi 17 50, quarts 8 75. Coupons en proportion.

S'adresser au Bureau du Directeur,
Rue de Chartres, No. [illegible] coin
des Remparts et Rue de Fortune,
26 janv. Rue de Chartres, No. 68.

THEATRE D'ORLEANS.

Mardi, 27 Janvier.

M. ARISTIPPE, premier élève de TALMA, acteur du Théâtre Français et Répétiteur de Déclamation au Conservatoire de Paris.

Une 1ère. représentation en cette ville, de

Iphigénie en Tauride,

Tragédie en cinq actes, et en vers, de Guymond De Latouche, dans laquelle Mr. Aristippe jouera le rôle d'Oreste.

A cause de l'indisposition de Mlle. Mariage, la représentation du [illegible] est remise à un autre jour.

Et la Tragédie sera suivie des

VISITANDINES,

Opéra en deux actes, de Picard, musique de Devienne.

Incessamment, *Robin des Bois, Mr. Botte*, vaudeville nouveau en 3 actes ; *Trente Ans ou la Vie d'un Joueur.*

En attendant, *la Dame du Lac*, opéra nouveau de Rossini ; *Sylla*, tragédie de Jouy, dans laquelle M. ARISTIPPE jouera le rôle de *Sylla*, et *l'Ami intime*, vaudeville nouveau.

SALLE D'ORLEANS.

Samedi prochain, 31 Janvier.

GRAND BAL

PARÉ ET MASQUÉ.

Prix d'Entrée { Pour Cavaliers $ 5
Les Dames 50 cts.
Les Enfans 50 cts.

27 janv.

SALLE D'ORLEANS.

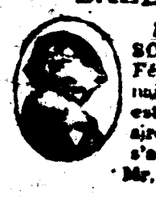

La souscription du BAL ET SOUPER qui doit avoir lieu le 23 Février, en commémoration de la naissance du Grand Washington, est ouverte. Les personnes qui désireront y souscrire voudront bien s'adresser chez Mr. I. Davis ou à Mr. E. Bertus. 27 Janvier

Continuation de bonheur au

TEMPLE DE LA FORTUNE.

NUMEROS tirés Samedi 24, dans la Loterie de St. Martin ;

| 20 | 9 | 18 | 10 |

18, 9, 10, un lot de 1000 piastres, (billet entier) ainsi que beaucoup d'autres qui ont gagné des lots de 20 piastres, ont été vendus à cet heureux Bureau tenu par BEARSLEE, rue de Chartres, No. 110 ; et comme un présage de bonheur pour l'autre bureau de Bearslee, au coin des rues de la Levée et Poydras, un billet entier qui a gagné 1000 piastres y était resté invendu. Ceux qui ont gagné peuvent avoir leur argent à l'un de ces deux bureaux, ou renouveler leurs billets dans la 12e. classe de la

LOTERIE DE LA LOUISIANE,

Qui se tirera positivement demain 28, à la Bourse, où il y a

1 Lot de		$5,000
1 do		2,000
1 do		1,000
1 do		910
23 do		60
23 do		50
62 do		10
1012 do		10

Prix des Billets—10 piastres ; fractions en proportion. 27 Janvier.

LOTERIE

De l'Eglise Catholique de Saint-Martinville.

SECONDE CLASSE pour 1829.

Autorisée par la Législature de cet Etat.

Le Tirage aura lieu le Mercredi 25 Février.

27 Janv. J. B. FAGET.—*Directeur.*

Continuation de Bonheur au

Nouveau Bureau

No. 64, rue Bienville à côté de la Poste.

BILLET PORTANT LES

Nos. 10—9—20

A gagné un Lot de CINQ CENTS piastres dans la 1ère. classe de la Loterie de l'Eglise Catholique de St.-Martinville, dont le tirage a eu lieu Samedi dernier. Ce billet a été vendu à une personne de cette ville, et payé immédiatement, au Bureau de

[illegible] S. MANCHESTER.

Pour les quatre prochains gagnans dans la Loterie de la Législature [illegible] Collège, dont le tirage se fera Mercredi [illegible] prochain, l'adresser comme il est [illegible].

Billets entiers $10 ; demis $5 ; quarts $2 50.

25 janvier

Bas-Rhône & Domingue.

IL sera positivement vendu, Vendredi 6 prochain, 60 terrains à midi précis : VINGT TERRAINS des lots No. 48, 47, 46, 44, 43, 31 et 27, situés dans le faubourg de l'Annonciation. Conditions : un quart comptant, le reste à un, deux et trois ans en billets endossés à satisfaction avec hypothèque jusqu'à parfait paiement. Le même jour et à la même heure, un [illegible] situé au faubourg Saulet, désigné sous le numéro 1, de l'ilet No. 30 ; mesurant 52 pieds 7 pouces à la rue Appollon, sur 120 pieds de profondeur, et 32 pieds 6 pouces sur la ligne de profondeur ; avec une maison et toutes ses dépendances. Aussi : une propriété située au faubourg St. Marie, rue Tchoupitoulas, entre les rues Julie et Joseph, bornée dans la partie supérieure par MM. Charles Burn et Price, et dans la partie inférieure par M. Jacques Tourné, ayant 25 pieds 7 pouces de face sur 172 pieds de profondeur, avec une maison en briques, couverte en bois divisée en 4 appartemens, ayant deux cheminées, 2 cabinets et galeries ; les murs pouvant supporter un étage, cuisine, pigeonnier, puits [illegible] relles.

Conditions, [illegible] 1 et 2 ans, avec [illegible] faction et hypothèque jusqu'à parfait payement. 27 janv.